



Kuzul sevenadurel Breizh  
Conseil culturel de Bretagne  
Qonsail qhultural de Bertègn

**VOEUX**

**ÉMIS PAR**

**LE CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE**

**LORS DE SA SESSION DU SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017**

Kuzul sevenadurel Breizh | **Conseil culturel de Bretagne** | Qonsail qhultural de Bertègn  
Ti Rannvro | **Hôtel de Région** | Ôte d'Qontré  
283 bali Jeneral Patton | **283 avenue du Général Patton** | 283 rabinn du Jeneral Patton  
CS 21101  
35711 ROAZHON | **RENNES** | RENN Cedex 7  
kuzul.sevenadurel@bretagne.bzh | conseil.culturel@bretagne.bzh  
[www.bretagne.bzh/conseil-culturel](http://www.bretagne.bzh/conseil-culturel)

# Sommaire

---

**Vœu du Conseil culturel de Bretagne**

« *Emplois aidés* » ..... page 3

**Vœu du Conseil culturel de Bretagne**

« *France 3 Iroise* » ..... page 5

**Vœu du Conseil culturel de Bretagne**

« *Fañch* » ..... page 6



Session du samedi 23 septembre 2017

**VOEU DU CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE**  
**EMPLOIS AIDÉS**

Alarmé par la suppression des emplois aidés, CAE, CUI et emplois d'avenir, le Conseil culturel de Bretagne a lancé une enquête pour en évaluer rapidement les conséquences dans le secteur culturel en Bretagne.

Les 70 retours obtenus représentent 248 emplois aidés et 69 projets supplémentaires de création de postes pour 2018. Ils montrent, à eux seuls, à quel point cette décision, si elle est maintenue, aura de graves conséquences sur la vie culturelle, économique et sociale de notre territoire.

Il ressort de l'enquête auprès des associations, déjà fortement impactées par les baisses de subventions et la diminution de la commande publique, que les emplois aidés permettent à de petites structures d'animation de fonctionner dans des territoires qui sont dépourvus d'autres moyens et aux faibles ressources. De nombreuses activités n'existeraient pas sans ces aides qui interviennent dans des projets liés au numérique, à l'animation des réseaux, à la communication, la médiation culturelle, dans le spectacle vivant, le cinéma, le patrimoine, les radios associatives et les services qui ne relèvent pas du secteur marchand. Ils pallient aussi souvent une carence institutionnelle à des droits culturels - situation générale des écoles Diwan notamment avec 152 emplois aidés et 10 projets - comme dans d'autres secteurs et territoires où ils remplissent également une fonction de lien social.

La suppression des aides impacte particulièrement des domaines émergents comme la création d'emplois en langue bretonne et risque de se répercuter sur l'emploi dans les organismes de formation en langue bretonne, malgré un taux d'insertion professionnelle parmi les plus élevés.

Ils remplissent aussi un rôle économique en participant à un certain équilibre territorial en insérant des personnes en difficulté dans des activités, dans la vie professionnelle et leur apporte une formation. Contrairement à certaines affirmations selon lesquelles ces emplois aidés ne débouchent pas sur des emplois, un très grand nombre d'emplois en contrat à durée indéterminée proviennent d'emplois aidés à l'origine.

La suppression des emplois aidés et l'impossibilité d'en créer de nouveaux, n'est pas une « économie d'argent public » mais un simple transfert de charges puisque les personnes qui ne seront pas salariées dans ces emplois, en partie financés par les employeurs eux-mêmes, percevront des allocations de chômage ou des aides sociales, tout en perdant les liens sociaux, en annulant des projets portés par des acteurs de terrain, et en entraînant des coûts supplémentaires à terme pour la société.

Le modèle culturel breton, axé sur la participation de tous à la vie de la société conformément aux orientations promues par les Nations unies, bénéficie du plus faible soutien de l'État par tête d'habitant et se trouve particulièrement impacté par cette suppression des aides de l'État.

Ce modèle inclusif et participatif, promu par les collectivités bretonnes est d'autant plus mis en danger qu'il subit déjà la baisse imposée par l'État des ressources des collectivités régionales, départementales et locales, mettant à mal le principe constitutionnel et européen d'autonomie de gestion des collectivités territoriales et cassant le lien responsable entre l'impôt perçu et le citoyen dans son territoire. C'est une recentralisation et un mauvais coup contre la démocratie.

Aussi, le Conseil culturel de Bretagne demande :

1. un moratoire immédiat sur le gel des emplois aidés
2. que les nouveaux dispositifs à mettre en place fassent d'urgence l'objet d'une concertation afin d'examiner la réalité et les moyens de pérenniser les activités en fonction de l'intérêt général et non d'une logique purement financière, déconnectée des réalités et contreproductive.

**VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE**

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 43

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstentions : 0



Kuzul sevenadurel Breizh  
Conseil culturel de Bretagne  
Qonsail qhultural de Bertègn

Session du samedi 23 septembre 2017

## VOEU DU CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE

### FRANCE 3 IROISE

Le Conseil culturel de Bretagne a pris connaissance de la décision de France 3 Bretagne de modifier son offre informative sur quatre des cinq départements bretons, en intégrant l'édition locale Iroise à l'édition régionale.

Le Conseil culturel s'inquiète de la tendance centralisatrice qui se manifeste dans l'audiovisuel public, tant à Radio France (renforcement des programmes communs au réseau France Bleu) qu'à France Télévisions (intégration du réseau des locales dans l'offre régionale) *et des répercussions en terme d'emploi, permanent ou non permanent.*

Le Conseil culturel demande à la direction régionale de France 3 de veiller à ce que l'information venant de l'Ouest Breton soit traitée équitablement dans l'offre éditoriale nouvelle, notamment par un renforcement de sa visibilité sur internet et que les téléspectateurs y retrouvent quantitativement et qualitativement, tant en français qu'en breton, la riche actualité que leur proposait jusqu'ici Iroise. »

Le Conseil culturel attend spécifiquement que les moyens de l'édition en breton « An Taol Lagad » soient pérennisés et optimisés pour mieux refléter la dynamique sociétale des locuteurs à travers toute la Bretagne y compris la Loire-Atlantique.

Le Conseil culturel demande que les offres d'information et de programmes diffusées de Rennes comme de Nantes prennent en compte la réalité des flux économiques et culturels puissants entre les territoires de la Bretagne historique, et que la fin des journaux communs Bretagne-Pays de Loire du week-end n'empêche pas les échanges de reportages entre la Bretagne administrative et la Loire Atlantique.

#### **VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE**

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 40

Voix pour : 38

Voix contre : 0

Abstentions : 2



Kuzul sevenadurel Breizh  
Conseil culturel de Bretagne  
Qonsail qhultural de Bertègn

Session du samedi 23 septembre 2017

## VOEU DU CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE

### FAÑCH

Le Conseil culturel de Bretagne a accueilli avec stupéfaction la décision de justice du 13 septembre 2017 consacrant l'interdiction de l'utilisation du titre ou tilde dans l'Etat Civil de la République française.

Le Conseil culturel s'insurge qu'une circulaire administrative ne tienne aucun compte de la réalité des Langues de France : le titre que les Espagnols appellent tilde est utilisé ordinairement en Basque, en Breton, en Gallo. Loin de constituer une menace nouvelle pour l'unité républicaine, il est profondément ancré dans l'histoire de l'orthographe française où il est toujours utilisé comme dans une dizaine de langues européennes.

Le Conseil culturel se déclare solidaire de l'initiative des parents de Fañch comme celle de la municipalité de Quimper de faire reconnaître officiellement l'orthographe Fañch.

Le Conseil culturel demande à la Ministre de la Justice que la circulaire de 2014 intègre le titre ou tilde comme signe diacritique en usage dans la République française.

Le Conseil culturel souhaite que le gouvernement français appuie la mise en place d'un état civil européen dans l'Union Européenne.

#### **VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE**

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 40

Voix pour : 40

Voix contre : 0

Abstentions : 0



Kuzul sevenadurel Breizh  
Conseil culturel de Bretagne  
Qonsail qhultural de Bertègn

Kuzul sevenadurel Breizh | **Conseil culturel de Bretagne** | Qonsail qhultural de Bertègn  
Ti Rannvro | **Hôtel de Région** | Ôte d'Qontré  
283 bali Jeneral Patton | **283 avenue du Général Patton** | 283 rabinn du Jeneral Patton  
CS 21101  
35711 ROAZHON | **RENNES** | RENN Cedex 7  
kuzul.sevenadurel@bretagne.bzh | conseil.culturel@bretagne.bzh  
[www.bretagne.bzh/conseil-culturel](http://www.bretagne.bzh/conseil-culturel)